



Conseil communautaire du 18 juin 2015 | Délibération n°27

Intervention de Morvan LE GENTIL au nom du groupe écologiste

VILAINE AVAL : CLARIFIONS LE PROJET

Monsieur le Président,

Chèr-e-s collègues,

Nous nous accordons tous sur l'importance de valoriser le patrimoine naturel de la vallée de la Vilaine. Le site de Vilaine Aval est en effet un maillon essentiel dans la consolidation d'une trame verte et bleue qui traverse la Métropole du nord-est au sud-ouest. Nous voterons cette subvention à l'association Bureau Cosmique pour ses projets d'animation et de rencontres avec les habitant-e-s destinés à construire l'avenir de Vilaine Aval avec les acteurs de ce territoire.

Nous nous posons cependant certaines questions sur l'opportunité de cette action. Il nous apparaît aujourd'hui, très difficile, de cerner les véritables orientations du projet Vilaine Aval. Celui-ci, esquissé par l'agence TER en 2013, comporte pourtant des éléments intéressants pour l'aménagement du site : voie de circulation pour le vélo et la promenade, espace culturel sur la Prévalaye ou espaces d'innovation pour une agriculture paysanne, par exemple. D'autres éléments, au contraire, nous semblent parfaitement inappropriés : ainsi des projets de grande terrasse, de promontoire ou du projet de lac aux 100 baignades, qui impliquent des aménagements bien trop lourds pour un site naturel sensible. Il semble qu'un certain nombre de ces aménagements ne sont finalement pas possibles sur le site, du fait de leur fort impact environnemental. Mais qu'en est-il précisément ?

Le rapport réalisé par la Ville de Rennes, toujours en 2013, avec l'écocentre de la Taupinais nous semble également une base de travail intéressante pour la valorisation du secteur Vilaine Aval. Il identifie des espaces de circulation douces à aménager, il envisage la création d'un centre de permaculture, d'une plateforme de formation sur l'entretien du bocage, d'un laboratoire sur la biodiversité ou encore d'une couveuse agricole en maraîchage. Des projets séduisants, certes. Mais ces projets ont-ils été intégrés au programme Vilaine Aval et aux travaux de l'agence TER ?

Quant à la mission de rencontres et de participation des habitants, n'était-elle pas déjà prévue au cahier des charges confié à l'agence TER alors qu'on nous demande de voter une subvention au Bureau cosmique ?

Pour conclure, vous l'aurez compris, nous souhaitons que soient au préalable définies des orientations plus claires pour l'avenir du secteur Vilaine aval. Sans quoi il ne nous semble pas opportun de continuer à engager de nouvelles dépenses.